

# FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE CORPS GRAS

Siège social : 66 Rue la Boétie  
75008 PARIS

N° SIREN : 784 203 960

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

-:-

Exercice clos le 31 décembre 2020

-:-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2020**

---

Aux adhérents de la Fédération,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Nationale des Industries de Corps Gras (FNCG) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la FNCG à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé,

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2020**

---

selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

**Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes adressés aux adhérents.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du centre technique à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le centre technique ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2020**

---

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du centre technique à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 Mars 2021  
Fiduciaire d'Audit Comptable



Le Commissaire aux Comptes  
Mathias TAN

**FNCG**  
**66 rue La Boétie**  
**75008 Paris**

**Comptes annuels**

**Exercice 2020**

# Sommaire

<b>Bilan syndicat professionnel</b>	<b>4</b>
<i>ACTIF</i>	<b>4</b>
<i>Immobilisations incorporelles</i>	4
<i>Immobilisations corporelles</i>	4
<i>Immobilisations financières</i>	4
<i>Actif circulant</i>	4
<i>PASSIF</i>	<b>5</b>
<i>Fonds propres</i>	5
<i>Fonds reportés et dédiés</i>	5
<i>Provisions</i>	5
<i>Dettes</i>	5
<i>Engagements reçus</i>	5
<i>Engagements donnés</i>	6
<b>Compte de résultat syndicat professionnel</b>	<b>8</b>
<i>Produits d'exploitation</i>	8
<i>Charges d'exploitation</i>	8
<i>Produits financiers</i>	8
<i>Charges financières</i>	8
<i>Produits exceptionnels</i>	9
<i>Charges exceptionnelles</i>	9
<i>Evaluation des contributions volontaires en nature</i>	9
<b>Annexes aux comptes annuels</b>	<b>11</b>

**Bilan syndicat professionnel**

## Bilan syndicat professionnel

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	24 238	11 495	12 743	17 080	- 4 337
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	88 436	79 914	8 522	10 571	- 2 049
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>112 674</b>	<b>91 409</b>	<b>21 265</b>	<b>27 650</b>	<b>- 6 385</b>
<b>Actif circulant</b>					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	88 458		88 458	171 053	- 82 595
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	139 517		139 517	130 027	9 490
Valeurs mobilières de placement	690 961		690 961	690 961	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	384 024		384 024	271 248	112 776
Charges constatées d'avance	8 246		8 246	7 541	705
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 311 207</b>		<b>1 311 207</b>	<b>1 270 830</b>	<b>40 377</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 423 880</b>	<b>91 409</b>	<b>1 332 471</b>	<b>1 298 480</b>	<b>33 991</b>

## Bilan syndicat professionnel(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2019</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds propres</b>			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	1 112 025	1 133 717	- 21 692
Excédent ou déficit de l'exercice	47 109	-21 692	68 801
Situation nette (sous total)			
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 159 134</b>	<b>1 112 025</b>	<b>47 109</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges	43 901	39 235	4 666
<b>TOTAL (III)</b>	<b>43 901</b>	<b>39 235</b>	<b>4 666</b>
<b>Dettes</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 248	64 733	- 14 485
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	79 179	82 237	- 3 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	9	250	- 241
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>129 436</b>	<b>147 220</b>	<b>- 17 784</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>1 332 471</b>	<b>1 298 480</b>	<b>33 991</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2020</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2019</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<i>Engagements donnés</i>			

**Compte de résultat syndicat professionnel**

## Compte de résultat syndicat professionnel

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>				
Cotisations	497 657	512 536	- 14 879	-2,90
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services				
dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	26 773	17 499	9 274	53,00
Versements des fondateurs ou consommations/dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	28 622	37 062	- 8 440	-22,77
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits		354	- 354	-100
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>553 051</b>	<b>567 451</b>	<b>- 14 400</b>	<b>-2,54</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	101 096	164 446	- 63 350	-38,52
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	17 744	11 766	5 978	50,81
Salaires et traitements	251 345	262 986	- 11 641	-4,43
Charges sociales	114 119	115 539	- 1 420	-1,23
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	17 018	16 513	505	3,06
Dotations aux provisions	4 666	11 157	- 6 491	-58,18
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	3	9	- 6	-66,67
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>505 991</b>	<b>582 416</b>	<b>- 76 425</b>	<b>-13,12</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)</b>	<b>47 060</b>	<b>-14 965</b>	<b>62 025</b>	<b>414,47</b>
<b>Produits financiers</b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif	65	232	- 167	-71,98
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>65</b>	<b>232</b>	<b>- 167</b>	<b>-71,98</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (IV)</b>				

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>65</b>	<b>232</b>	<b>- 167</b>	<b>-71,98</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>47 125</b>	<b>-14 733</b>	<b>61 858</b>	<b>419,86</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		4 260	- 4 260	-100
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	960		960	N/S
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>960</b>	<b>4 260</b>	<b>- 3 300</b>	<b>-77,46</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		10 706	- 10 706	-100
Sur opérations en capital	960		960	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		457	- 457	-100
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>960</b>	<b>11 163</b>	<b>- 10 203</b>	<b>-91,40</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>-6 903</b>	<b>6 903</b>	<b>-100</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	15	56	- 41	-73,21
Total des produits (I + III + IV)	554 076	571 943	- 17 867	-3,12
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	506 967	593 635	- 86 668	-14,60
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 109</b>	<b>-21 692</b>	<b>68 801</b>	<b>317,17</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				

**Annexes aux comptes annuels**

## Annexes aux comptes annuels

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 332 471,05 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 47 109,33 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le président.

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS – COVID-19

Au regard de la situation engendrée par la propagation du coronavirus (COVID-19) en France, Fncg a pris les mesures organisationnelles visant à garantir la sécurité de tous et la continuité de ses services. Elle a mis en place une organisation dédiée, intégrant le télétravail et l'accessibilité des outils informatiques à distance.

Cette crise n'a pas eu de conséquence financière sur les comptes 2020.

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général, du règlement 99-01 du CRC, relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des syndicats professionnels et fondations et du règlement 2009-10 affaissant aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- La provision engagement retraite a été comptabilisée selon les recommandations de l'ANC (2013-02 §6121).
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 201	3 037		24 238
Immobilisations corporelles	81 546	6 890		88 436
Immobilisations financières	960		960	
<b>TOTAL</b>	<b>103 707</b>	<b>9 927</b>	<b>960</b>	<b>112 674</b>

#### Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
<b>TOTAL I</b>				
Autres immobilisations incorporelles	4 122	7 374		11 495
<b>TOTAL II</b>				
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	55 927	4 001		59 928
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	15 049	4 938		19 896
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>	<b>70 975</b>	<b>8 939</b>		<b>79 824</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>75 097</b>	<b>16 312</b>		<b>91 319</b>

#### Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	7 219
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	27 277
<b>TOTAL</b>	<b>34 496</b>

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	1 133 717				1 112 025
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-21 692	-21 692	47 109		47 109
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 112 025</b>	<b>-21 692</b>	<b>47 109</b>		<b>1 159 134</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>1 112 025</b>	<b>-21 692</b>	<b>47 109</b>		<b>1 159 134</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

**Provisions pour risques et charges**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pensions obligatoires similaires Provisions pour impôts Provisions pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretiens et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	39 235	4 666		43 901
<b>TOTAL (II)</b>	<b>40 195</b>	<b>4 666</b>	<b>960</b>	<b>43 901</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>40 195</b>	<b>4 666</b>	<b>960</b>	<b>43 901</b>
Dont dotations et reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 666	960	

Paramètre de calcul de l'engagement retraite :

Table des droits : Application de la CCN Chimie.

Taux de charges sociales patronales : 48% pour les cadres et 55% pour les non cadres.

Taux de revalorisation de salaires : 1,5%

Taux de turn-over : Nul

**Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	50 248	50 248		
Dettes fiscales et sociales	79 179	79 179		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	9	9		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>129 436</b>	<b>129 436</b>		

**Charges à payer par poste de bilan**

<b>Charges à payer</b>	<b>Montant</b>
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	12 938
Dettes fiscales et sociales	35 115
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>48 053</b>

## Annexes aux comptes annuels (suite)

### NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

#### *Autres informations relatives au compte de résultat*

Autres informations relatives au compte de résultat

En application du règlement 2009-10 l'organisation syndicale dispose d'un droit d'agir en recouvrement, le fait générateur de la reconnaissance des revenus est l'appel à cotisation.

	<b>Montant</b>
Cotisations reçues	280 250
Moins reversement de cotisations	- 38 273
Subventions reçues	26 773
Autres produits d'exploitation perçus	246 029
Produits financiers perçus	65
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>514 843</b>

#### *Contributions volontaires en nature*

Les contributions volontaires correspondent à la fonction de gouvernance et n'a pas été quantifiées dans les comptes 2020.

#### *Honoraires du commissaire aux comptes*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 040 E.